

RÉVISION DES ÉTATS FINANCIERS

Aux administrateurs du

Regroupement pour la pérennité de l'île Verte (RPIV)

Nous avons procédé à la révision de l'état de la situation financière du RPIV au 31 mars 2024 ainsi que la révision de l'état des résultats, de l'évolution des actifs, des flux de trésorerie, des notes complémentaires et du bilan de l'exercice clos à cette date.

Notre révision a été réalisée au meilleur de nos connaissances à partir des documents comptables du Regroupement, des factures et documents relatifs aux activités tenues ainsi que des relevés bancaires pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024.

Elle a consisté essentiellement en demandes d'informations, procédures analytiques et entretiens portant sur les informations qui nous ont été fournies par le trésorier de l'organisme.

Cette révision ne constitue pas un audit ni un examen professionnel.

Au cours de notre révision nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers ne sont pas conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux principes comptables généralement reconnus.

16 JUILLET

Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (Québec), ce ~~10 juin~~ 2024.

Signature :



Nom : André Malo

Signature :



Nom : Guy Langelier

Réviseurs mandatés lors de l'assemblée générale annuelle du 22 juillet 2023

AC

REGROUPEMENT POUR LA PÉRENNITÉ DE L'ÎLE VERTE
RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024

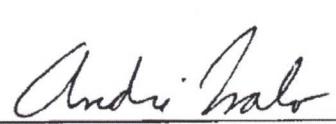
	2 024,00 \$	2 023,00 \$
	\$	\$
Produits		
Cotisations	290,00 \$	190,00 \$
Dons Individuels (6330\$ avec reçus)	6 360,00 \$	1 902,00 \$
Dons Individuels dirigés	45 000,00 \$	-
Subventions d'organismes	112 593,16 \$	400,00 \$
Revenu d'intérêts	293,00 \$	0,00 \$
Levée de fonds	0,00 \$	120,00 \$
Autres	39,07 \$	75,00 \$
Vente de publication	100,00 \$	140,00 \$
Total des produits	164 675,23 \$	2 827,00 \$
Charges		
Frais de banque	35,40 \$	35,00 \$
Frais de poste	54,71 \$	53,00 \$
Services professionnels (Programme de don écologique)	291,20 \$	107,00 \$
Frais de déplacement et de réunion	0,00 \$	250,00 \$
Taxes foncières et scolaires, permis	2 812,18 \$	59,00 \$
Informatique	1 828,35 \$	0,00 \$
Assurances	909,06 \$	909,00 \$
Dépense d'opérations	0,00 \$	19,00 \$
Évènement développement des affaires	352,51 \$	0,00 \$
Projet 2 - Projets de conservation (Note 15)	125 000,00 \$	4 855,00 \$
Honoraire professionnel	2 401,60 \$	0,00 \$
Crédit de Taxes	0,00 \$	-489,00 \$
Intérêts payés sur emprunts	96,32 \$	64,00 \$
Total des charges	133 781,33 \$	5 862,00 \$
Excédants (insuffisance) des produits sur les charges	30 893,90 \$	-3 035,00 \$

Révisé le : 16 juillet 2024

Date

par :


Guy Langelier


André Malo

AC

REGROUPEMENT POUR LA PÉRENNITÉ DE L'ÎLE VERTE
 ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
 DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024

		2 024,00 \$			2 024,00 \$	2 023,00 \$
		Investi en	Affecté	Non-affecté	Total	
		<u>immobilisation</u>				
		\$	\$	\$	\$	\$
SOLDE DU DÉBUT		662 750,00 \$	123 000,00 \$	4 638,00 \$	790 388,00 \$	793 424,00 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges				30 895,00 \$	30 895,00 \$	-3 036,00 \$
Virement inter-fonds	note 12		18 750,00 \$	-18 750,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Achat terrain	Note 13 et 14	125 000,00 \$	-100 000,00 \$		25 000,00 \$	
SOLDE À LA FIN		787 750,00 \$	41 750,00 \$	16 783,00 \$	846 283,00 \$	790 388,00 \$

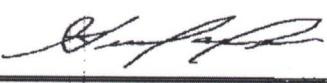
AC

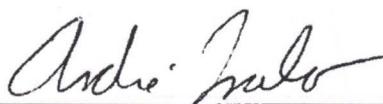
REGROUPEMENT POUR LA PÉRENNITÉ DE L'ÎLE VERTE
BILAN
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024

		2 024,00 \$	2 023,00 \$
		\$	\$
Actif			
Actif à court terme			
Encaisse compte d'opération		21 774,87 \$	4 625,00 \$
Compte d'épargne		7,19 \$	13,00 \$
Actifs à court terme		21 782,06 \$	4 638,00 \$
Actifs à long terme			
Placements (juste valeur: (2024- 167965\$))	Note 2	141 750,00 \$	123 000,00 \$
Immobilisation (terrain Deschênes)	Note 3	75 000,00 \$	75 000,00 \$
Immobilisation (servitude Deschênes)	Note 4	120 000,00 \$	120 000,00 \$
Immobilisation (servitude Vally)	Note 5	400 000,00 \$	400 000,00 \$
Immobilisation (servitude Grenon)	Note 6	60 000,00 \$	60 000,00 \$
Immobilisation (terrain Chouinard Lapierre)	Note 7	75 000,00 \$	75 000,00 \$
Immobilisation (terrain Dugal)	Note 8	125 000,00 \$	0,00 \$
Total Actifs à long terme		996 750,00 \$	853 000,00 \$
		1 018 532,06 \$	857 638,00 \$
Passif			
Passifs à court terme			
Avances administrateurs		5 000,00 \$	0,00 \$
Passifs à long terme			
Hypothèque en faveur de CNC	Note 9	14 500,00 \$	14 500,00 \$
Hypothèque en faveur de la FFQ	Note 10	52 750,00 \$	52 750,00 \$
Hypothèque en faveur de la FFQ	Note 14	100 000,00 \$	
Total des passifs		172 250,00 \$	67 250,00 \$
Actifs nets			
Non affectés		16 782,06 \$	4 638,00 \$
Affectés	Note 1	141 750,00 \$	123 000,00 \$
Immobilisations	Note 1	687 750,00 \$	662 750,00 \$
		846 282,06 \$	790 388,00 \$
		1 018 532,06 \$	857 638,00 \$

Révisé le : 16 juillet 2024

Par :


Guy Langelier


André Malo

AC

Notes explicatives des informations financières pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

	Actifs net affectés et immobilisations	2024	2023
Note 1	Actifs affectés aux fonds de dotation des servitudes et titres de conservation	141 750	123 000 \$
	Actifs immobiliers sous forme de servitude de conservation	580 000	580 000
	Actifs immobiliers sous forme de titre de conservation	275 000	150 000
	<u>Passifs liés aux actifs</u>	<u>(72 250)</u>	<u>(67 250)</u>
		924 500	785 750 \$

Note 2 Les organismes de conservation doivent avoir un fonds de dotation représentant 15% de la valeur marchande des terrains et servitudes détenus, mais exceptionnellement, la Fondation Echo a exigé que le fonds de dotation pour le projet Deschênes soit de 20%. À cette fin, les subventions et dons versés par Conservation de la nature du Canada, la Fondation de la faune du Québec, la Fondation Écho, la société Duvetnor, le Regroupement et la CPICIV (au total 123 000 \$ pour les projets Deschênes, Vally, Grenon et Chouinard/Lapointe) ont été placés dans un compte de placement chez Valeurs mobilières Desjardins (Groupe Quellet Bolduc, gestionnaires de portefeuille) avec des objectifs des croissance à moyen terme supérieur à l'IPC.

Note 3 Le Regroupement est devenu propriétaire d'un terrain dans le cadre du Programme de don écologique (PDE), par acte de donation publié le 15 octobre 2015 dans la circonscription foncière de Témiscouata, sous le numéro 21 900 075.

Note 4 Dans le cadre du PDE, le Regroupement a obtenu en faveur de son terrain (Note 3) une servitude de conservation par acte de servitude publié le 15 octobre 2015 dans la circonscription foncière de Témiscouata, sous le numéro 21 900 074.

Note 5 Dans le cadre du PDE, le Regroupement a obtenu en faveur de son terrain (Note 3), une servitude de conservation relative au lot 5 349 758, par acte publié le 6 février 2018 dans la circonscription foncière de Témiscouata sous le numéro 23 640 260 (projet Vally).

Note 6 Dans le cadre du PDE, le Regroupement a obtenu en faveur de son terrain (Note 3), une servitude de conservation relative à la moitié est du lot 5 349 718, par acte publié le 25 juillet 2019 dans la circonscription foncière de Témiscouata sous le numéro 24 788 147 (projet Grenon).

Note 7 Le Regroupement est devenu propriétaire du lot Chouinard/Lapierre 23 septembre 2021 par acte d'achat publié le 23 septembre 2021 dans la circonscription foncière de Témiscouata, sous le numéro 26 683 779

Note 8 Dans le cadre du PDE, le Regroupement est devenu propriétaire du terrain Dugal (5 351 026) le 31 août 2023 par acte d'achat publié le même jour dans la circonscription foncière de Témiscouata sous le numéro 28 248 299.

Note 9 Afin de recevoir une subvention de Conservation de la nature Canada dans le cadre du projet Deschênes (Notes 3 et 4) le Regroupement a contracté une hypothèque de 14 500 \$ en faveur de CNC, remboursable si le Regroupement ne respecte pas ses obligations écologiques. Acte publié le 18 février 2016 dans la circonscription foncière de Témiscouata sous le numéro 22 134 579

Note 10 Afin de recevoir une subvention de la Fondation de la faune du Québec dans le cadre du projet Chouinard/Lapierre (Note 7) le Regroupement a contracté une hypothèque de 52 750 \$ en faveur de la FFQ, remboursable si le Regroupement ne respecte pas ses obligations écologiques. Acte publié le 28 octobre 2021 dans la circonscription foncière de Témiscouata sous le numéro 26 771 121

Note 11 Les revenus (pertes) sur placement ne sont pas cristallisés pour l'année 2018 à 2021. Ils sont inscrits à titre indicatif dans le mouvement des actifs. Ils ne sont pas reflétés dans l'état des revenus et dépenses.

Note 12 Un montant de 18750 \$ a été transféré de l'actif net affecté vers l'actif net non affecté pour dépôt dans le placement du compte Disnat. (fonds de dotation)

Note 13 Achat d'un terrain. Le montant (125 000\$) est comptabilisé à la juste valeur au moment de l'acquisition. Une hypothèque de 100,000\$ est accordée en garantie à la FFQ (voir note 14)

Note 14 Afin de recevoir une subvention de la Fondation de la faune du Québec dans le cadre du projet Dugal (Note 13) le Regroupement a contracté une hypothèque de 100 000\$ en faveur de la FFQ, remboursable si le Regroupement ne respecte pas ses obligations écologiques. Acte publié le 31 août 2023 dans la circonscription foncière de Temiscouata sous le numéro 28 248 300

Note 15 Pour finaliser le projet Dugal, la RPIV a déboursé, à même ses fonds une somme de 62 708,82\$ et a reçu une subvention de Habitat Faunique Canada un montant de 17 414.40\$ qui fut versée directement au bureau du notaire, (soit une somme de 17 291.18\$ et 123,22\$ pour payer les taxes dues). Les 45 000,00\$ manquants proviennent d'une donation de Mme Madeleine Dugal.